

Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert

Délibération n°2021-024

Eure Normandie Numérique

Réunion du 20 septembre 2021

Objet : **Election des membres du Bureau.**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte et notamment les articles 7.1 et 8.1 ;

Le Comité syndical, réuni en séance publique le 20 septembre 2021 à l'Hôtel du Département à ÉVREUX,

le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

Après élection par vote à bulletin secret, d'arrêter comme suit la liste des huit membres du bureau syndical :

- D'élire Frédéric Duché avec 60 voix pour, 0 contre et 0 vote blanc et abstention sur 60 suffrages exprimés,
- D'élire Guy Dossang avec 59 voix pour, 0 contre et 1 vote blanc et abstention sur 60 suffrages exprimés,
- D'élire Jean-Claude Provost avec 59 voix pour, 0 contre et 1 vote blanc et abstention sur 60 suffrages exprimés,
- D'élire Max Rongrais avec 59 voix pour, 0 contre et 1 vote blanc et abstention sur 60 suffrages exprimés,
- D'élire James Blouin avec 58 voix pour, 1 contre et 1 vote blanc et abstention sur 60 suffrages exprimés,
- D'élire Sylvain Bonenfant avec 58 voix pour, 0 contre et 2 vote blanc et abstention sur 60 suffrages exprimés,
- D'élire Nicolas Gravelle avec 57 voix pour, 1 contre et 2 vote blanc et abstention sur 60 suffrages exprimés,
- D'élire Daniel Jubert avec 57 voix pour, 1 contre et 2 vote blanc et abstention sur 60 suffrages exprimés,

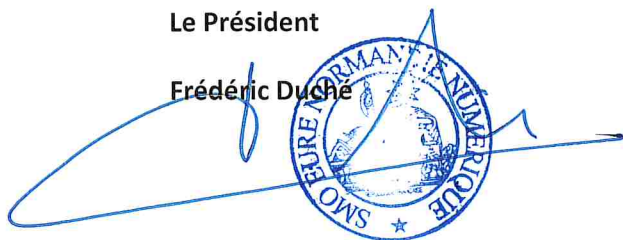
ADOPTE

Fait à Evreux, le 20 septembre 2021

Pour extrait conforme,

Le Président

Frédéric Duché

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Frédéric Duché', is written over a circular blue stamp. The stamp contains the text 'SYNDICAT MIXTE DE NORMANDIE' around the perimeter and a star in the center.